



GROUPE DE RECHERCHE  
ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

•  
Bâtiment Mundo-Madou  
Avenue des Arts 7-8,  
1210 Bruxelles  
Tél. : +32 (0) 0484 942 792  
Courriel : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)  
Twitter : [@grip\\_org](https://twitter.com/grip_org)  
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien  
du Service de l'Éducation  
permanente de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 14 janvier 2021

ZUTTERLING Claire, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – octobre à décembre 2020*, Note d'Analyse du GRIP, 14 janvier 2021, Bruxelles.

<https://www.grip.org/monitoring-afrique-octobre-decembre-2021>



# NOTE D'ANALYSE

## MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

octobre à décembre 2020

Par Claire Zutterling

14 janvier 2021

### Résumé

Ce monitoring trimestriel, [publié par le GRIP depuis 2011](#), a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

### Abstract

#### MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring, [published by the GRIP since 2011](#), aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines broad internal security issues, regional tensions, and cross-border and transnational crimes.

## Sommaire

<b>I. TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES .....</b>	<b>3</b>
A. Burkina Faso .....	3
B. Côte d'Ivoire .....	7
C. Guinée .....	11
D. Mali .....	14
E. Niger.....	21
F. Sénégal .....	24
<b>II. THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES .....</b>	<b>26</b>
<b>III. TERRORISME ET PIRATERIE.....</b>	<b>27</b>
<b>IV. Pour aller plus loin : .....</b>	<b>30</b>

## I. TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Préparation des élections du 22 novembre 2020 – révision du fichier électoral
- Attaques contre les représentants politiques – meurtre de l'imam de Djibo
- Exactions extra-judiciaires des FDS : enquête de *Human Rights Watch* sur 180 corps retrouvés à Djibo.
- Le Burkina Faso compterait plus d'un million de déplacés.

### A. Burkina Faso

#### 1. Politique : élections du 22 novembre 2020

##### *Validation des candidatures pour les élections présidentielles*

En vue des élections présidentielles du 22 novembre 2020, la CENI (Commission électorale) a retenu 14 candidats<sup>1</sup>, dont une femme. Parmi les candidatures validées, on retrouve celles du président sortant Roch Marc Christian Kaboré (MPP). Face à lui, le candidat Zéphirin Diabré, (UPC) et Eddie Komboïgo (CDP)<sup>2</sup>. Selon *Rinaldo Depagne et Ibrahim Yahaya Ibrahim*, chercheurs à l'*International Crisis Group* (ICG), « certaines candidatures retenues comprennent des personnalités issues de la société civile ou de nouveaux segments de l'opposition, un phénomène qui est un signe à la fois de la [qualité du débat public](#) et du dynamisme de la société civile au Burkina Faso ». Le 27 octobre, les candidats aux élections ont signé un [pacte de bonne conduite](#) s'engageant à « œuvrer pour une campagne électorale et des élections apaisées [...], à respecter la loi et à utiliser, le cas échéant, des voies légales de recours en cas de contestation. »

##### *Campagnes et programmes électoraux*

Selon [Afrobarometer](#), les Burkinabè ont désigné l'insécurité comme étant le problème le plus important auquel le gouvernement doit s'attaquer. Zéphirin Diabré, et Eddie Komboïgo ont tous les deux défendu l'ouverture d'un dialogue avec les terroristes. Le président sortant Kaboré a, à l'inverse, fait comprendre qu'il [n'était pas favorable au dialogue](#) avec les groupes armés : « la priorité sera au travail militaire, faire plus de recrutement et mieux travailler avec les communautés locales ». Pourtant, selon Rinaldo Depagne, (ICG) : « la situation sécuritaire se dégrade et va continuer de se détériorer si l'on maintient une [logique purement militaire](#) d'écrasement des différents insurgés armés ».

L'autre grand thème de ces élections était la réconciliation. Zéphirin Diabré a promis de « mettre en place un [gouvernement de réconciliation nationale](#) ». Roch Marc Christian Kaboré annonçait être prêt à accepter un [possible retour](#) de l'ancien président Blaise Compaoré. Il a toutefois précisé que « les modalités du [processus de réconciliation](#) seront décidées au cours d'une rencontre nationale au premier semestre de 2021 ».

---

1. Pour un aperçu plus détaillé des profils des candidats, voir le [Monitoring juin-août 2020](#).

2. Parti de l'ancien président Blaise Compaoré.

Le réseau national de lutte anti-corruption (Ren-Lac) a déploré qu'au cours de la campagne électorale, les candidats et les différents partis politiques en lice ont utilisé [des méthodes clientélistes](#) (dons de vivres, cadeaux), en lieu et place d'un véritable débat programmatique.

### *Représentation des femmes dans la vie politique burkinabè*

La question de la participation des femmes dans la vie politique du Burkina Faso a été soulevée, notamment à l'approche des élections présidentielles et législatives. Pour rappel, le pays a adopté une loi en 2009 qui prévoyait [l'alignement de 30 %](#) de l'un et l'autre sexe sur les listes de candidatures. Pourtant, d'une manière générale, ce [taux n'a pas été respecté](#).

Une seule candidature de femme a été retenue en vue des élections présidentielles, celle de *Monique Yéli Kam*, présidente du Mouvement pour la Renaissance du Burkina (MRB). Elle a obtenu un score de 0,53 % aux élections présidentielles. Aux élections législatives, à peine [dix femmes](#) ont été élues sur les 127 sièges de l'Assemblée nationale.

### *Bilan et résultats des élections présidentielles et législatives*

Selon la CENI, [10 660 observateurs](#) nationaux et internationaux ont été déployés sur le terrain, dont 3 800 observateurs de la CODEL (Convention des organisations de la société civile pour l'observatoire domestique des élections). Le [budget](#) pour organiser ces élections s'est élevé à 90 milliards de francs CFA (137 millions EUR). Suite à l'insécurité, la CENI a également annoncé que [le vote n'a pas pu être organisé](#) dans 15 communes du pays. Selon le *Monde Afrique*, « sur les [860 villages](#) où les élections n'auront pas lieu, 55 % se trouvent dans la région du Sahel ». La CENI confirme qu'entre [300 000 et 350 000 personnes](#) (sur 6,5 millions d'électeurs) n'ont pas pu aller voter le jour des élections.

Le lendemain de l'élection, les sept candidats signataires de l'accord de l'opposition (voir [Monitoring juin-août 2020](#)) ont dénoncé de [graves irrégularités](#) dans le travail de la CENI. *Au total, l'opposition a révélé 10 irrégularités ayant entaché le scrutin parmi lesquelles une modification de la cartographie des bureaux de vote et l'ouverture tardive ou la non-ouverture de certains bureaux de vote. La CODEL a également souligné plusieurs dysfonctionnements au cours des élections mais a déclaré qu'ils ont été résorbés à 90 % par la CENI. La mission de l'UA a pour sa part « évalué la procédure d'ouverture des bureaux de vote visités comme globalement satisfaisante » et observé que « l'atmosphère à l'extérieur de tous les bureaux de vote visités était calme ».* En outre, alors que le [contexte sécuritaire](#) était l'un des principaux défis de ces élections, aucun débordement ou attaque importante n'a été relevé le jour des élections. Selon les chiffres de la CENI, « environ 50 000 membres des forces de sécurité ont été mobilisés le jour du scrutin ».

Le 26 novembre, la CENI a annoncé que le président sortant Roch Christian March Kaboré avait été [réélu](#) au premier tour avec 57 % des voix. La participation s'établit à 50,79 % (2 993 280 votants sur les 6 490 162 inscrits), un taux plus faible qu'aux précédentes élections de 2015 où le taux de participation avait atteint [60 %](#). Eddie Komboïgo (CDP) se place en deuxième position avec 15 % des suffrages exprimés et Zéphirin Diabré (UPC) se place à la troisième

position avec 12,46 % des voix. L'ancien Premier ministre de la Transition, Isaac Zida<sup>3</sup>, a quant à lui obtenu 1,52 % et estime que ces élections « *n'étaient rien d'autre qu'un [braquage présidentiel](#) » ». En l'absence d'un consensus au sein de l'opposition, les partis de l'opposition ont [renoncé à déposer des recours judiciaires](#) pour faire suite aux dysfonctionnements relevés.*

Le 29 novembre, la CENI a proclamé les [résultats](#) des élections législatives. Le parti du président Kaboré n'a pas obtenu la majorité absolue (64) mais seulement [56 sièges](#). Cependant, il est parvenu à former une coalition avec des partis alliés, comme le Nouveau Temps pour la Démocratie (13 sièges), et à obtenir au total [90 sièges](#) à l'Assemblée nationale. Le parti d'Eddie Komboïgo obtient quant à lui 20 sièges. L'UPC de Zéphirin Diabré se retrouve seulement avec 12 sièges (contre 33 en 2015). Par ailleurs, le mouvement SENS (« Servir et non se servir »), créé au mois d'août 2020 (voir [Monitoring juin-août 2020](#)) n'a obtenu [aucun siège](#). Cependant, ayant recueilli plus de 25 000 voix, le nouveau mouvement politique estime que ces résultats sont [encourageants](#) et « *qu'il ne faut pas baisser les bras* ».

## **2. Sécurité (voir aussi chapitres II et III)**

### **2.1 Attaques contre les forces de l'ordre et les représentants de l'État**

Le 11 novembre, un convoi du détachement militaire de Tin-Akoff est tombé dans « *une embuscade tendue par des groupes armés terroristes* ». L'embuscade a tué [14 soldats](#), faisant de cette attaque l'une des plus importantes contre l'armée burkinabè ces dernières années. L'organisation État Islamique au Grand Sahara (EIGS), ainsi que le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda au Sahel, ont tous les deux [revendiqué l'attaque](#).

### **2.2 Attaques contre les civils**

Le 4 octobre, 25 hommes ont été tués et un autre grièvement blessé dans la province de Sanmatenga (région du Centre-Nord). Leur convoi, qui transportait 46 personnes, a été pris en embuscade par un groupe armé. Selon les témoins, ces hommes se seraient identifiés comme des « djihadistes » agissant en [représailles à la présence de combattants volontaires](#) dans leur village. Quelques jours plus tard, [trois déplacés internes](#) ont été exécutés dans le village de Markoye (Oudalan – Nord du pays) par l'EIGS.

Le 14 octobre, le gouvernement burkinabè a déclaré qu'au moins [20 personnes ont été tuées](#) dans des attaques « terroristes » dans la province du Seno (Nord-Est du pays). Selon *ACLEDE*, des soldats burkinabè auraient par la suite [tué 7 personnes](#) accusées d'être complices de l'EIGS dans la province d'Oudalan (Extrême-Nord).

Le 16 octobre 2020, le [corps sans vie d'un directeur d'une école primaire](#) a été retrouvé sur l'axe Gorom Gorom-Markoye dans la région du Sahel. Pour rappel, depuis 2016, plus de [2 500 écoles](#) ont été fermées au Burkina Faso en raison des menaces terroristes.

---

3. Yacouba Isaac Zida a été le Premier ministre de la transition à partir de fin 2014 avant de céder le pouvoir sous la pression des partis politiques en janvier 2016 (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Celui-ci a été [investi candidat](#) à la fin du mois de septembre 2020 par son parti (MPS) mais il n'a [pas été en mesure de regagner](#) le Burkina Faso pour faire campagne en raison d'un mandat d'arrêt de la justice militaire.

### *Dérives suspectées des volontaires pour la Défense de la patrie (VDP)*

Au cours d'un entretien avec *France 24*, le président Roch Marc Christian Kaboré s'est exprimé sur le [rôle que joue les VDP](#). Selon lui, « *ce ne sont pas des milices, c'est une loi [...] l'armée ne pouvant être déployée sur 8 000 villages en même temps, l'ensemble des communautés participent au travail de sécurisation, afin d'anticiper les attaques des terroristes* ».

Lors d'une conférence de presse le 28 octobre, un collectif d'ONG a dénoncé des [dérives attribuées aux volontaires](#). Les organisations de défense des droits humains ont évoqué de « *graves violations* » des droits humains et « *une stigmatisation communautaire sans précédent* » de la part des volontaires. Elles demandent surtout un meilleur encadrement et plus de contrôle pour les VDP : « *Il n'y a pas de rigueur dans le recrutement. L'enquête de moralité est biaisée. Et aucune autorité ne peut donner un répertoire clair des VDP.* » En outre, selon des témoignages recueillis par des médias internationaux, les VDP ne [seraient pas équipés](#) et formés comme il était prévu dans le cadre de la loi<sup>4</sup>. Le 26 novembre, [cinq VDP](#) ont été tués sur le site d'exploitation d'or d'Anra (Nord du pays).

### *Attaques sur les mines d'or*

Plusieurs attaques sur les sites d'orpaillage à la frontière avec le Mali ont été enregistrées ce trimestre. Deux mineurs artisanaux ont ainsi été tués vers la mine d'Ara au début du mois de décembre. Mi-décembre, *RFI* rapportait que des groupes armés ont pris le [contrôle de certains sites d'orpaillage](#), parfois « *prélevant des taxes sur la production artisanale* ».

## **2.3 Lutte contre les Engins explosifs improvisés (EEI)**

La problématique des EEI reste préoccupante (voir [Monitoring juin-août 2020](#)) au Burkina Faso. Selon la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armés légères au Burkina, les engins explosifs improvisés ont fait 178 incidents et causé la mort de [356 personnes](#) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. En octobre, la délégation de l'UE a cette fois offert du [matériel de détection](#) aux forces armées nationales pour un montant de 100 millions de FCFA (1 524 490 EUR).

## **2.4 Exactions extra-judiciaires des Forces de sécurité (FDS)**

En réaction aux accusations de *Human Rights Watch* sur les [exactions](#) des Forces de défense et de sécurité (FDS) (voir [Monitoring juin-août 2020](#)), le président Kaboré a dénoncé « *un lobby qui diffuse des informations pour salir l'image du Burkina Faso* ». Selon lui, des enquêtes ont été menées, mais bien qu'il « *puisse y avoir des insuffisances, jamais les forces armées n'oseraient tuer 180 personnes pour les enterrer dans des fosses communes* ».

## **3. Société civile**

Les organisations de la société civile (OSC) au Burkina Faso se sont engagées pleinement pour mobiliser la jeunesse aux élections présidentielles et législatives du 22 novembre. Outre des [ateliers de formation](#) et de sensibilisation dispensés par des organisations comme le

---

4. Voir : Claire Zutterling, « [Armer les civils : la loi des Volontaires pour la Défense de la Patrie au Burkina Faso](#) », *Éclairage du GRIP*, 30 octobre 2020, Bruxelles.

*Balai Citoyen*, les OSC se sont mobilisées pour encourager les burkinabè à [voter pour la réduction des inégalités](#) au Burkina Faso.

#### 4. Économie

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a accordé [un prêt de 15,6 millions USD](#), soit 9,469 milliards de francs CFA, pour le financement de l'opération de réponse urgente contre la Covid-19. Ce prêt permettra de renforcer le système de santé du pays par l'équipement de laboratoires, des salles d'opération des centres hospitaliers et d'accroître la surveillance et le contrôle de la propagation de la pandémie.

#### 5. Gestion des ressources naturelles

Si le Burkina Faso est devenu le quatrième producteur d'or du continent, la [corruption](#) dans ce secteur demeure importante. Le Ren-Lac a dénoncé au mois de décembre l'évasion fiscale et le manque de contrôle de la part des autorités sur les revenus générés par les mines d'or du pays.

## B. Côte d'Ivoire

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Préparation des élections du 31 octobre 2020 : Révision des listes électorales, candidatures retenues de Pascal N'Guessan, Henri Konan Bédié, Kouadio Konan Bertin et Alassane Ouattara.
- L'opposition (dont Pascal N'Guessan, Henri Konan Bédié, et l'opposant en exil, Guillaume Soro) a appelé à la désobéissance civile.

### 1. Vie politique : Élections présidentielles : 31 octobre 2020

#### *Climat pré-électoral*

Le 29 octobre, dans sa première interview depuis neuf ans, l'ancien président de la Côte d'Ivoire [Laurent Gbagbo](#) a appelé au dialogue : « *Il est toujours temps de discuter (...). Je suis résolument du côté de l'opposition. Je dis, vu mon expérience, qu'il faut négocier !* ». Il précise toutefois : « *la faute majeure, c'est lui [Alassane Ouattara] et il faut le dire clairement* ». Selon l'analyste Sylvain N'Guessan, directeur de l'institut de stratégie d'Abidjan, Laurent Gbagbo prend la parole dans le but de [rester leader de l'opposition](#) et pour se conforter dans la position d'opposant.

Dans une [interview](#) au journal *Le Monde*, Alassane Ouattara a défendu sa candidature comme une candidature d'urgence : « *J'avais une obligation citoyenne et personnelle d'être candidat* ». Le président a également affirmé ne pas être fermé au [retour de son opposant Laurent Gbagbo](#). Quant au retour de Guillaume Soro, le candidat estime « *qu'il mérite la prison à perpétuité pour ce qu'il a fait* ». Ouattara s'est également engagé à mettre fin à la compétition politique entre Gbagbo, Soro et lui-même : « *Nous qui avons plus de 70 ans, nous devons sortir du jeu politique. Après l'élection je modifierai la Constitution pour balayer tous ces gens-là.* »



## *Bilan et résultats des élections présidentielles et législatives du 31 octobre 2020*

Au total, [10 000 observateurs](#) nationaux et internationaux étaient présents pour surveiller le bon déroulement de l'élection. Selon la CEI (commission électorale indépendante), le [taux de participation](#) à l'élection présidentielle a été de 53,90 %. Il avait été de 54,63 % en 2015 et de 83,73 % en 2010. Selon Arthur Banga, professeur à l'université Félix Houphouët Boigny, « *le taux de participation se trouverait plutôt autour des [43 %](#)* ». L'opposition elle, estime le taux de participation à [moins de 10 %](#).

Si l'élection présidentielle en 2015 avait été jugée « *crédible et transparente* » par les observateurs internationaux (voir [Monitoring octobre-décembre 2015](#)), l'*Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique* (EISA) et le *Centre Carter* ont souligné que cette année, « *le contexte politique et sécuritaire n'a pas permis d'organiser [une élection compétitive et crédible](#)* ». Le jour des élections a été marqué par un boycott actif, « *ayant entraîné un grand nombre d'incidents dans un environnement sécuritaire volatile* ». Selon ce même rapport, « *dans 6 des 17 régions observées, l'organisation du vote a été fortement impactée. Au moins 1 052 bureaux de vote n'ont pas ouvert* ». Par ailleurs, [391 incidents](#) ont été « enregistrés et vérifiés » pendant le scrutin présidentiel par la mission d'observation de l'association *Indigo*, qui avait déployé un millier d'observateurs sur l'ensemble du territoire ivoirien.

Le 9 novembre, le Conseil constitutionnel ivoirien a [déclaré le scrutin « régulier »](#) et validé les résultats définitifs de l'élection présidentielle : Alassane Ouattara est déclaré vainqueur de l'élection et est réélu pour un troisième mandat dès le premier tour. Selon la CEI, il a obtenu [94,27 % des suffrages](#). Les candidats Pascal N'Guessan et Henri Konan Bedié (HKB) obtiennent respectivement 0,99 % et 1,66 %<sup>5</sup>.

Ne reconnaissant pas les résultats, l'opposition a annoncé [la création d'un Conseil national de transition](#) dirigé par Henri Konan Bedié et « *la formation prochaine d'un gouvernement de transition* ». Guillaume Soro, s'est dit prêt à poursuivre, depuis son exil à Paris, [la mise en place de la transition](#). Il a également appelé les corps constitués et les forces de défense et de sécurité à agir en opposition à la réélection du candidat Ouattara. À la suite de cet appel, le président Emmanuel Macron a expliqué que Guillaume Soro n'était plus le bienvenu sur le [sol français](#). Ce-dernier ne [serait donc plus](#) en France. L'ancien président Laurent Gbagbo a quant à lui [téléphoné au Premier ministre](#) Hamed Bakayoko pour l'encourager « *à apaiser la situation en favorisant le dialogue plutôt que la répression* ».

Au lendemain du scrutin, les demeures d'Henri Konan Bedié et de Pascal N'Guessan ont été encerclées par les forces de l'ordre afin d'empêcher [la tenue d'une conférence de presse](#) que devait donner l'opposition. Peu de temps après, des membres de l'opposition, notamment Maurice Kakou Guikahué, numéro deux du PCDI, Pascal N'Guessan, et l'ancien ministre Abdallah Mabri Toikeusse, ont fait l'objet d'une [enquête](#) pour « *mouvement insurrectionnel* », « *assassinat* » et « *actes de terrorisme* ».

---

5. En 2015, Alassane Ouattara avait également été réélu dès le premier tour, avec 83,66 % des suffrages. Pascal N'Guessan n'avait obtenu que 9 % des suffrages et Henri Konan Bedié avait [appelé](#) à voter Ouattara.



Pascal N’Guessan a été [détenu](#) à Abidjan pendant deux mois avant d’être libéré le 30 décembre sous contrôle judiciaire. S’il condamne avoir été victime « d’un [procès politique](#), et d’une [détention politique](#) » le président du FPI appelle à « *continuer à maintenir le dialogue* » entre acteurs politiques.

#### *Tentatives de renouer le dialogue dans un contexte politique tendu*

Le 11 novembre, le président Alassane Ouattara et HKB [se sont rencontrés](#) « pour rétablir la confiance et faire en sorte que la Côte d’Ivoire soit en paix ». Dans une [tribune](#) pour l’IRIS, Frédéric Lejeal explique que « du côté gouvernemental, il importe de calmer le jeu face à l’isolement d’Alassane Ouattara » tandis que du côté de l’opposition « la très faible réponse des populations et autres militants aux ordres appelant à prendre la rue traduit une véritable lassitude face aux antagonismes ataviques des héritiers d’Houphouët [Félix Houphouët Boigny, ancien président de la Côte d’Ivoire] ».

Dans un [communiqué publié](#) le 13 novembre, les partis d’Henri Konan Bédié (PDCI) et de Pascal N’Guessan (FPI), exigent entre autres le retour des exilés avec à leur tête le président Laurent Gbagbo, la libération de tous les prisonniers politiques, civils et militaires et la fin de toutes les poursuites judiciaires contre les responsables et militants de l’opposition. Le 10 décembre, HKB a annoncé la [fin du Conseil national de transition](#), et a proposé la mise en place d’un dialogue national inclusif, avec toute l’opposition, « encadré par des organisations internationales crédibles ». La [première phase de ce dialogue](#) s’est déroulée le 21 décembre et a réuni les trois principaux partis politiques ivoiriens, à savoir le FPI, PDCI et la plateforme EDS, proche de l’ancien président Laurent Gbagbo. Au cours de son investiture le 14 décembre, Ouattara a annoncé la création d’un [ministère de la Réconciliation nationale](#) avec à sa tête Kouadio Konan Bertin, candidat indépendant à la présidentielle. Le 29 décembre, le dialogue a été [suspendu](#), sans qu’un accord soit conclu. Le principal désaccord porte sur la recomposition de la commission électorale, jugée trop proche du pouvoir.

Le 4 décembre, l’ancien président Laurent Gbagbo a [récupéré ses deux passeports](#), l’un diplomatique et l’autre ordinaire. Pour rappel, l’ancien président ivoirien était légalement autorisé à rentrer en Côte d’Ivoire depuis mai 2020 mais les démarches n’avaient pas abouti depuis. Pour certains politologues, la remise des passeports à Gbagbo serait « un [geste d’apaisement](#) » dans le contexte postélectoral difficile. Le 23 décembre, son parti politique, le FPI, après avoir boycotté toutes les élections ces dix dernières années, a annoncé [participer aux élections législatives](#) prévues au mois de [mars](#) 2021.

#### *Représentation des femmes dans la vie politique ivoirienne*

Sur les [44 dépôts de candidatures](#) à la présidentielle de 2020, il n’y avait que trois femmes et aucune n’a été retenue sur la liste des candidats officiels. Selon la loi, les partis doivent proposer des listes avec 30 % de femmes candidates pour les élections. L’Assemblée nationale ivoirienne ne compte pourtant qu’une trentaine de femmes sur 250 élus.

## 2. Sécurité (voir aussi chapitres II et III)

### *Violences électorales*

Dans les semaines précédant l'élection présidentielle du 31 octobre, des violences pré-électorales avaient conduit le gouvernement à instaurer un couvre-feu dans certaines villes du pays (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Le 15 octobre, peu après l'appel des partis de l'opposition à « [empêcher la tenue de toute opération](#) liée au scrutin » (voir [Monitoring juin-août 2020](#)), plusieurs incidents ont été rapportés dans la capitale ivoirienne : incendie de voitures, barricades, gendarmeries saccagées, [affrontements intercommunautaires](#) opposant des Agni, (communauté considérée comme proche de l'opposition), et des Dioula, (musulmans venus du nord et réputés proches du pouvoir). Selon le journal *Le Monde*, les partisans de l'opposition ont brûlé ou volé près de [235 000 cartes d'électeurs](#), soit environ 3 % du total. Le 27 octobre, la Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, alertait sur « *l'utilisation persistante de [discours haineux](#), et la manipulation des différences ethniques à des fins politiques* ». Le 16 novembre, *Amnesty International* publiait un rapport témoignant de [violences électorales](#). Le gouvernement ivoirien a répondu que le rapport d'*Amnesty* était « [ouvertement orienté](#) » et qu'il contenait « *des contre-vérités flagrantes* ».

Le jour de l'élection, de [nombreux incidents violents](#) se sont produits à travers le pays. [Selon l'ONU](#) « *des bureaux de vote ont été endommagés, des cartes de vote ont été détruites et des entreprises privées ont été pillées* ». Le lendemain de l'élection, des affrontements dans un bureau de vote à Tiébissou (Nord de Yamoussoukro) [ont fait quatre morts](#) et une vingtaine de blessés. Le gouvernement ivoirien a dressé un [bilan des victimes](#) liées aux troubles pré et post-électorales. Ce rapport indique que 85 personnes ont été tuées au cours de la période électorale : 34 avant l'élection, 20 le jour du scrutin, et 31 après l'élection. Ce bilan fait également état de 484 blessés. En outre, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a annoncé que ces violences politiques et communautaires ont provoqué [l'exode de 8 000 Ivoiriens](#). Le 2 décembre, [Human Rights Watch](#) annonçait « *qu'au moins deux personnes ont été tuées par les forces de sécurité* » et appelait les autorités ivoiriennes à mener des enquêtes sur les « *personnes responsables des meurtres illégaux* » durant la période électorale.

## 3. Société civile : liberté d'expression

Au début du mois de décembre, les artistes Yodé et Siro, connus pour être critiques du pouvoir en place, ont été [condamnés à un an de prison](#) avec sursis et une amende pour « *outrage à magistrat* ». Ils auraient notamment « *critiqué le travail du procureur d'Abidjan* ». À noter que la militante des droits humains, Pulchérie Gbalet est également toujours détenue (voir [Monitoring juin-août 2020](#)).

L'Association de la presse étrangère en Côte d'Ivoire (APECI) a enregistré de [façon incessante des agressions physiques](#), verbales et des menaces sur les réseaux sociaux de la part de certains partisans des partis politiques et des forces de l'ordre. Des journalistes de *France 24*, *DW*, *Le Figaro* ou encore *RFI* seraient concernés. Le ministère de la Sécurité a annoncé que « *des [enquêtes](#) seront menées pour situer les responsabilités* ».

#### 4. Économie

Dans le contexte électoral, un [rapport de l'Union européenne](#) a souligné que « *la corruption demeure* » importante en Côte d'Ivoire. Le taux de pauvreté dans le pays s'établit « *autour de 46,3 %, condamnant près de la moitié de la population à vivre sous le seuil de pauvreté* ». Toutefois, malgré la récession mondiale provoquée par la pandémie de Covid-19, l'activité en Côte d'Ivoire pourrait croître [de 1,8 % en 2020](#) et la Banque mondiale anticipe déjà un rebond à 5 % dès 2021.

#### 5. Gestion des ressources naturelles

En juin 2019, la Côte d'Ivoire et le Ghana avait lancé un ultimatum sur le prix du cacao (voir [Monitoring avril-juin 2019](#)), qui avait abouti à un accord entre producteurs et industriels pour octroyer une prime aux planteurs (voir [Monitoring juillet-septembre 2019](#)). Cependant, au mois de novembre 2020, les multinationales *Hershey* et *Mars* ont refusé de payer ce « *différentiel de revenu décent* » pour les planteurs de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. En réponse, les organes de régulation des filières cacao de ces deux pays, ont [suspendu tous les programmes de certification](#) » de *Hershey*. Cette-dernière a finalement [accepté de payer](#) la prime spéciale quelques jours après ces suspensions et la Côte d'Ivoire a levé les sanctions. Selon François Ruf, chercheur du CIRAD : « *Après des décennies de libéralisation au profit des industriels, les États essaient enfin de [reprendre la main](#).* »

### C. Guinée

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Préparation des élections : **Alpha Condé** (RPG – Arc), **Cellou Dalein Diallo** (UFDG) et 11 autres candidats se sont présentés. Environ 5 millions d'électeurs sont attendus aux urnes.
- Manifestations contre un troisième mandat d'Alpha Condé. Forte répression par les forces gouvernementales.

#### 1. Politique : Élections présidentielles du 18 octobre 2020

En vue de l'élection présidentielle du 18 octobre, la CEDEAO a déployé en Guinée une [mission d'Observation à Long terme](#) (OLT) composée de 16 experts et une mission à court terme de 116 observateurs. La mission d'observation a noté « *le bon déroulement du processus de dépouillement et de décompte des suffrages* » mais a soulevé « *le manque de professionnalisme d'un certain nombre d'agents des bureaux de vote* ».

Au lendemain de l'élection, le candidat Cellou Dalein Diallo s'est [auto-proclamé vainqueur](#), avec 53 % des suffrages, une affirmation démentie par la CENI (commission électorale), seule juge du vainqueur des élections. Selon la Cour constitutionnelle guinéenne, le taux de participation à l'élection a été de [79,51 %](#). Le samedi 24 octobre, la CENI a annoncé la victoire d'Alpha Condé au premier tour avec 59,49 % des suffrages, devant Cellou Dalein Diallo, crédité de 33,5 %. Aux [précédentes élections](#) en 2015, Alpha Condé avait également recueilli la majorité des suffrages au premier tour (60 %) avec un taux de participation plus faible (68 %).

### *Alpha Condé réélu dans un contexte d'irrégularités et de contestations du processus électoral*

À l'instar des élections en 2015, l'opposition a fortement contesté les résultats des élections proclamés par la CENI. Le parti de Cellou Dalein Diallo a dénoncé une « [fraude à grande échelle](#) ». Selon *RFI*, deux commissaires de la CENI, ont constaté « [de graves anomalies dans la procédure de totalisation des résultats](#) ». Si les dysfonctionnements constatés à l'élection présidentielle de 2015 n'entachaient pas la régularité du scrutin (voir [Monitoring octobre-décembre 2015](#)), le Haut Représentant de l'UE pour la politique extérieure a cette fois-ci expliqué que « *des interrogations demeurent quant à la [crédibilité du résultat](#), notamment en ce qui concerne la remontée des procès-verbaux et le décompte final des votes* ». Plusieurs ONG ont également dénoncé la suspension des appels téléphoniques et la [coupure d'Internet](#) la semaine suivant le premier tour de l'élection présidentielle.

Le 30 octobre, [10 des 11 candidats perdants](#) à l'élection présidentielle se sont réunis au sein d'un collectif pour contester les résultats officiels. La Cour constitutionnelle a [jugé les recours](#) « *mal fondés* », a déclaré « *régulier* » le scrutin et a annoncé en conséquence « *qu'Alpha Condé est élu, au premier tour de l'élection présidentielle, président de la République de Guinée* ». Peu de temps après cette annonce, le président Condé s'est exprimé pour [appeler à l'unité](#) mais son principal opposant, Cellou Dalein Diallo, [conteste](#) la décision de la Cour constitutionnelle. Il affirme avoir [remporté](#) les élections et assure vouloir « *user de tous les moyens légaux pour imposer la vérité des urnes et obtenir la reconnaissance de la victoire* ».

### *Face à face entre Alpha Condé et l'opposition*

Le 11 novembre, le procureur guinéen a annoncé que plusieurs personnalités de l'opposition et de la société civile étaient « [activement recherchées](#) » dans le cadre d'une commission rogatoire, accusées de « *troubles à l'ordre public* ». Parmi eux, le vice-président de l'UFDG, Chérif Bah, le directeur de la cellule de communication de l'UFDG, et des cadres du parti de l'UFR<sup>6</sup> [condamnés](#) pour « *fabrication et détention d'armes de guerre et atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation* ». Fin novembre, Cellou Dalein Diallo a [déposé plainte](#) contre les ministères de la Défense, de la Sécurité et de la protection civile ainsi que l'Administration du territoire de la décentralisation, pour lutter contre la fermeture des bureaux et du siège de son parti (UFDG). Ce-dernier a également appelé à continuer les manifestations et a fait part de [nouvelles revendications](#) parmi lesquelles « *le remboursement immédiat et intégral de sommes détournées dans certains ministères* ».

## **2. Sécurité**

### *Violences électorales*

Peu de temps après l'annonce des résultats de l'élection présidentielle, [des violences](#) ont éclaté dans la capitale Conakry et aux alentours, où les forces de police auraient répondu par la force pour mettre un terme aux manifestations.

---

6. Parti d'opposition de l'ancien Premier ministre Sidya Touré.

Le parti du candidat Cellou Dalein Diallo a affirmé que « *le bilan provisoire de ces exactions inouïes était (...) de 27 morts et de près de 200 blessés par balles* », tandis que le bilan officiel a fait état de [21 morts](#) et 243 arrestations.

Le 15 décembre, à l'occasion de l'investiture d'Alpha Condé, *Amnesty International* et [Human Rights Watch](#) accusait le gouvernement guinéen d'avoir fait [usage excessif de la force](#) lors d'opérations de police et de manifestations dans des quartiers perçus comme favorables à l'opposition. Selon un décompte effectué par l'organisation de défense des droits humains, au moins 16 personnes ont été tuées par balle entre le 18 et le 24 octobre. Entre autres, *Amnesty* fait également état d'un cas de [torture](#) et de nombreuses arrestations et détentions arbitraires. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a pour sa part dénoncé « [la détérioration de la situation des droits humains](#) qui a résulté des violences post-électorales ».

Selon le chercheur Gilles Yabi (think thank *Wathi*), « *le [drame postélectoral guinéen](#), c'est le délitement de la cohésion nationale déjà fragile dans ce pays. Ce qui se joue, c'est l'approfondissement du sentiment de méfiance entre les "Peuls" et les "non Peuls", qu'ils soient Malinkés, Soussous, Guerzés ou Kissis* ».

#### [Affrontements intercommunautaires](#)

Le 26-27 décembre, des [affrontements](#) dans la ville de Macenta (sud de la Guinée) entre les communautés Tomas, animistes, et Tomas Mania, généralement musulmanes, ont fait dix morts et plusieurs blessés.

### **3. Droits humains mis à mal**

Le 11 novembre, la Cour de justice de la CEDEAO a déclaré les autorités guinéennes coupables [d'homicides et d'actes de torture](#) lors de la répression d'une manifestation qui avait fait six morts en 2012. L'Etat guinéen devra payer aux ayant-droit des victimes 430 000 EUR chacun. En parallèle, la Cour pénale Internationale a dévoilé un [rapport](#) sur les promesses non tenues par la Guinée à la suite du massacre du 28 septembre 2009<sup>7</sup>.

Le 23 novembre, le gouvernement guinéen a annoncé [l'interdiction](#) de grandes manifestations politiques dans tout le pays jusqu'à nouvel ordre en invoquant les risques liés à la Covid-19. L'opposition politique dénonce une instrumentalisation de la maladie pour mettre au silence les opposants au régime.

Dans la nuit du 16 décembre, un membre de la cellule de communication et responsable des jeunes de l'Union des forces démocratiques de Guinée, arrêté début septembre par les autorités est [décédé](#). C'est le [second opposant](#) à décéder en prison en Guinée en l'espace de quelques semaines. Selon *Amnesty International*, les prisons en Guinée « sont surpeuplées et les conditions de détention sont inhumaines ».

---

7. Le 28 septembre 2009, des membres de la Garde présidentielle ont [massacré](#) de façon préméditée au moins 150 personnes, réunies à Conakry pour manifester pacifiquement contre la candidature du chef de la junte militaire guinéenne, le capitaine Moussa Dadis Camara.

## D. Mali

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Coup d'État du 18 août par une junte militaire; Ibrahim Boubacar Keita démissionne. Mise en place d'un gouvernement de transition (18 mois dès le 15 septembre) dirigé par l'ancien colonel Bah N'Daw. Assimi Goïta, l'un des leaders de la junte, devient vice-président et Moctar Ouane, premier ministre
- Les violences intercommunautaires s'intensifient dans les régions de Gao et Mopti. Les attaques contre les Forces Armées Maliennes (FAMA) et la gendarmerie sont de plus en plus courantes.

### 1. Politique : Suite du putsch du 18 août 2020

À la suite du putsch du 18 août 2020, une charte publiée comme feuille de route à la transition prévoit entre autres [l'amnistie pour les auteurs](#) du putsch. Le gouvernement de transition se compose de 25 ministres dont quatre femmes et place certains des colonels de la junte à des [postes stratégiques](#) avec notamment au poste de la Défense, Sadio Camara, Modibo Koné au ministère de la Sécurité, Ismaël Wagué au ministère de la Réconciliation nationale, et Adoulaye Maïga à l'Administration territoriale. Le président du gouvernement de transition, Bah N'Daw, a prêté serment le 25 octobre. Selon Gilles Yabi (think thank *Wathi*), Bah N'Daw est décrit comme [une personnalité intègre](#). Le choix qui s'est porté sur l'ancien ministre des Affaires étrangères, Moctar Ouane, comme Premier ministre a aussi été apprécié par beaucoup de Maliens parce qu'il est réputé sobre et intègre. Ainsi, « *la question de l'intégrité des acteurs politiques est devenue centrale au Mali* ».

Le 6 octobre, la CEDEAO a [levé les sanctions](#) (commerciales et financières) imposées au Mali après le putsch du 18 août (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Le 7 octobre, le vice-président Assimi Goïta a annoncé [la libération](#) de douze personnalités civiles et militaires arrêtées lors du coup d'État. Il s'agit notamment de l'ancien Premier ministre, Boubou Cissé et de l'ancien président de l'Assemblée nationale, Moussa Timbiné.

Le 26 novembre, treize militaires et sept civils ont été choisis comme les [nouveaux gouverneurs](#) des 20 régions du Mali, à la suite d'un redécoupage régional exécuté par le gouvernement de transition. Parmi les régions qui auront des militaires comme gouverneurs, on retrouve notamment Gao, Mopti et Taoudeni. Selon le *Groupe de réflexions d'analyses et d'initiatives novatrices* (GRAIN) composé d'intellectuels et de membres de la société civile, il y a une [trop grande présence des militaires](#) sur la scène politique : « *aujourd'hui, nous avons une transition dite civile mais qui n'est vraiment pas civile puisque presque 70 % des postes sont occupés par des militaires* ».

#### *Rupture entre le CMAS et le M5-RFP à propos du gouvernement de transition*

La Coordination des mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud (CMAS) qui a joué un rôle important dans la chute de l'ancien président Ibrahim Boubakar Keita (IBK), (voir [Monitoring juin-août 2020](#)) a annoncé soutenir le processus de transition. En outre, la CMAS a annoncé qu'elle [participera à la conduite du Conseil national de la transition](#), l'organe législatif qui fera office d'assemblée nationale pendant la transition.



[Le M5-Rfp](#), autre mouvement ayant largement contribué aux contestations menant à la destitution d'IBK (voir [Monitoring juin-août 2020](#)), a affirmé « *ne pas avoir de représentant dans ce gouvernement* ». Pour le M5-RFP, « *le nouveau gouvernement, dont la composition viole la loi n°052 sur la promotion du genre, n'est porteur ni de la rupture avec le système qu'il a combattu ni du changement auquel le peuple malien aspire et pour lequel il a consenti le sacrifice ultime* ».

Le 21 octobre, l'ancien président Ibrahim Boubakar Keïta est rentré au Mali<sup>8</sup> et serait maintenu en [résidence surveillée](#). Le M5-RFP a demandé à ce qu'il soit jugé. Pour rappel, le mouvement avait annoncé l'introduction d'une [plainte](#) en juillet dernier auprès des juridictions compétentes du pays pour crime de sang (voir [Monitoring juin-août 2020](#)).

#### *Désignation des membres du Conseil national de transition*

Le 9 novembre, le président de la transition, Bah N'Daw, a fixé les modalités de désignation des membres du Conseil national de transition (CNT). Au moins [30 députés sur les 121](#) de la transition reviennent aux anciens alliés du mouvement politique de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS). Le M5-RFP a obtenu 8 sièges sur 121, tandis que les militaires ont obtenu [22 sièges](#) et seront chargés de désigner les autres parlementaires à travers Assimi Goïta. Les autorités syndicales et les mouvements signataires pour la paix ont obtenu respectivement [quatre et cinq sièges](#) sur 121.

Le 3 décembre, les [membres du CNT](#) ont été dévoilés. Malick Diaw, numéro deux de la junte à l'origine du putsch du 18 août, a été élu [président](#) du CNT avec 111/118 voix. En outre, certaines personnalités proches de l'imam Mahmoud Dicko (CMAS) et certains membres de l'ex-rébellion Touareg comme Mohamed Ag Intalla, font partie du CNT. Certaines personnalités désignées au CNT ont annoncé [ne pas avoir déposé](#) de dossiers pour être candidat. L'imam Oumarou Diarra, membre du M5-RFP nommé au CNT, a ainsi démissionné du siège qui lui a été accordé. Des politiciens issus de [l'ancien parti au pouvoir](#) (RPM), comme Mamadou Diarrassouba, figurent également parmi les personnes siégeant au CNT. Cependant, il se serait présenté [indépendamment](#) de son parti. Les groupes armés membres de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), ont également annoncé [se désolidariser](#) du CNT « *et ce jusqu'au rétablissement de la confiance et du compromis* ». Certaines [organisations de la société civile](#) ont par ailleurs des représentants au sein du CNT, comme Dramane Alio Koné, de la Maison de la presse.

#### *Représentation des femmes dans la vie politique malienne*

Conformément à la loi 052 (2015), les femmes doivent représenter 30 % des postes nominatifs et électifs dans les institutions politiques maliennes. Au sein du gouvernement de transition, [quatre femmes](#) ont été désignées pour s'occuper de ministères : celui de la Promotion de la Femme et de la famille, la Culture, les arts et le tourisme, l'Environnement et l'assainissement et le Développement durable, ainsi que le ministère de la Santé et au développement social.

---

8. L'ancien président malien [était aux Émirats arabes unis](#) depuis le début du mois de septembre pour des raisons de santé.



En outre, le gouvernement de transition a réservé [quatre sièges](#) aux groupements de femmes au sein du Conseil national de transition.

La vie politique malienne a également été marquée ce trimestre par le décès de deux personnalités importantes. Le 10 novembre 2020, le général et ancien président, Amadou Toumani Touré, est décédé à l'âge de 72 ans. Le pays a rendu hommage à l'ancien chef d'État, au cours d'[obsèques nationales](#) auxquelles participaient les principales figures politiques du pays, dont Bah N'Daw, président de la transition. Le 25 décembre, Soumaïla Cissé, principale figure de l'opposition, libéré du GSIM en octobre (voir ci-dessous), est [décédé](#) à 71 ans, de la Covid-19.

### 1.1 Lutte anti-corruption

Dans son [rapport](#) 2019, le Vérificateur général malien, qui effectue des missions indépendantes de vérification et d'évaluation des politiques publiques, a souligné que la gestion actuelle des deniers publics dans les entités vérifiées (15) se caractérise « *par un manque de transparence dans la tenue de la comptabilité publique, la violation récurrente de plusieurs dispositions législatives et réglementaires régissant les finances publiques, la mauvaise application des clauses des conventions signées entre l'État et les différents partenaires* ». Par exemple, il y aurait environ 60 milliards de FCFA (91 millions EUR) d'irrégularités financières dans le secteur minier. Pour rappel, [l'or](#) est un des secteurs économiques clés du Mali, représentant 23 % du PIB en 2018. En réponse, Bah N'Daw a affirmé que « *tout serait fait pour que l'État assume ses responsabilités et reçoive de ce secteur vital ce qui lui est dû* ». Le 16 novembre, l'Ambassadeur du Mali au Burkina Faso, Amadou Soualé, a [été mis sous mandat de dépôt](#) à la suite du rapport du Vérificateur général.

Dans un [reportage](#) de la chaîne Arte, les FAMA ont témoigné de la corruption qui gangrène l'armée, malgré le changement de régime au mois d'août 2020. Les soldats expliquent que des membres haut-gradés des institutions militaires détournent les fonds destinés aux salaires et équipements. Par conséquent, l'armée se retrouve démoralisée et sous-équipée face aux groupes armés terroristes. L'armée malienne a à plusieurs reprises été épinglée pour des affaires de corruption, à l'instar de l'affaire des hélicoptères Puma (voir [Monitoring octobre-décembre 2019](#)).

#### Covid-19

Au mois de décembre, le porte-parole du gouvernement de transition faisait état d'une [nouvelle vague](#) de l'épidémie de Covid-19, « *plus importante, plus dangereuse que celle observée au cours des dernières semaines* ». Le [personnel hospitalier alertait](#) sur des structures sanitaires épuisées et submergées, et dénonçait le relâchement des gestes barrières. Un [état d'alerte sanitaire](#) a été décrété et le porte-parole du gouvernement a annoncé la « fermeture des rues marchandes ».

## 2. Sécurité (voir aussi chapitres II et III)

Plusieurs [affrontements](#) entre les deux principaux groupes armés terroristes au Mali – GSIM et EIGS – ont été signalés en octobre et en décembre. Les attaques entre les deux groupes ont été particulièrement importantes ce trimestre, avec plus de [150 affrontements](#) enregistrés au mois d'octobre.

### 2.1 Attaques contre les forces de l'ordre et les représentants de l'État

Le 13 octobre 2020, au moins douze civils et une dizaine de militaires maliens ont été tués dans une attaque contre le poste militaire de Soujoura à la frontière avec le Burkina Faso, dans la région de Mopti (Centre-Mali). Le camp « *a été attaqué par des terroristes infiltrés* », a affirmé une source militaire. [Neuf terroristes](#) auraient été abattus.

#### *Forces internationales (MINUSMA, Barkhane, Tabuka)*

Mi-octobre, [deux attaques contre des soldats de la paix](#) de la MINUSMA ont été enregistrées au Mali : un engin explosif a tué un soldat égyptien et en a gravement blessé un autre. Une deuxième attaque à Tombouctou, par tir indirect contre le camp intégré de la Mission, a blessé au moins un soldat burkinabè. Le 30 novembre, trois attaques simultanées ont touché les villes de Kidal, Gao et Ménaka. À Kidal, des [tirs d'obus](#) ont été lancés et ont touché le camp que Barkhane partage avec la Mission des Nations unies. La MINUSMA avait déjà essuyé des tirs d'obus au mois de juillet 2020 (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Les attaques coordonnées ont été revendiquées par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), mais n'ont fait aucune victime. La [force européenne Takuba](#) aurait également été visée.

### 2.2 Attaques contre les civils

#### *Attaques sur le village de Farabougou*

Dans la semaine du 12 octobre, le village de Farabougou, (région de Ségou), a été encerclé et cloisonné par des hommes armés, empêchant les habitants de sortir ou d'entrer. Selon *Studio Yamani*, [neuf personnes ont été tuées](#) sur place et une vingtaine de personnes ont disparu. *Jeune Afrique* rapportait également que « *l'ensemble des troupeaux de Farabougou, plus de 3 000 têtes de bovins et de petits ruminants ont été [enlevés](#)* ». Le 22 octobre, l'armée malienne annonçait avoir repris le contrôle du village de Farabougou. Le vice-président Assimi Goïta s'est rendu à Ségou, afin de [s'impliquer directement](#) dans la lutte contre les djihadistes dans la région. [Le dialogue](#) avec les combattants, qui se revendiquent djihadistes, a continué avec des responsables locaux. Selon eux, ces derniers ont des revendications idéologiques (application de la charia) et communautaires.

Le 6 novembre 2020, une [rencontre sur la paix](#) dans cette région (région de Ségou) a été organisée en présence de quatre ministres, dont Abdoulaye Maïga. À l'issue de cette initiative de réconciliation, chasseurs traditionnels et communautés Peules ont conclu un [accord de cessation des hostilités](#). Malgré ces accords, les affrontements ont continué dans la région. [Trois habitants ont été assassinés](#) à Farabougou le 20 novembre puis [trois personnes](#) ont été tuées à Goma Coura, près du village de Farabougou le 5 et 6 décembre. Pour le chef des chasseurs Dozo, Abdoulaye Coulibaly, « *il [n'y a pas de conflits intercommunautaires](#)* ».

*Ce sont les djihadistes qui sont venus et qui ont créé cette situation [...] le forum de Niono n'a rien changé ».*

### *Cycle de violences intercommunautaires<sup>9</sup>*

Le 3 novembre, un bus a été pris d'assaut par des groupes armés près de Bandiagara, dans le pays Dogon, faisant [huit morts](#).

Le 2 novembre, [l'imam](#) de N'Débougou (région de Ségou) a été tué. Dans la semaine du 23 novembre, le village de Minimakanda (région de Mopti) a été assailli deux fois en deux jours, une partie du village a été brûlée et du bétail a été emporté. Le bilan serait de [sept morts](#). Il s'agirait de représailles après les exactions commises dans le village de Libbé au début du mois de novembre (voir ci-dessous). Depuis plusieurs semaines, la région est le théâtre [d'attaques de représailles](#) entre communautés : « *certaines sont accusées de suppléer les djihadistes, d'autres les militaires* ».

Selon le rapport de l'ONU pour le troisième trimestre de l'année 2020, la milice d'autodéfense dogon, Da na Ambassagou, « *aurait [recruté de force](#) des villageois dogons dans ses rangs et aurait exercé des représailles contre ceux qui refusaient de se joindre à elle* ». La milice Da na Ambassagou a été considérablement [affaiblie](#) depuis sa dissolution officielle par le gouvernement l'année dernière (voir [Monitoring janvier-mars 2019](#)), poussant le chef de la milice à lancer plusieurs ultimatums au gouvernement.

### *Hausse du trafic d'enfants*

Selon le Haut-Commissariat de l'ONU, la multiplication des attaques au Mali ainsi que la pandémie de la Covid-19 a provoqué une hausse du [trafic d'enfants](#) dans le pays. Plus particulièrement, l'ONU alertait sur le travail forcé des enfants dans les mines d'or par les groupes armés terroristes et sur les violences liées au genre (mariages forcés et agressions sexuelles).

### *Libération d'otages et débats pour ouvrir le dialogue avec les groupes armés terroristes<sup>10</sup>*

Le 8 octobre 2020, quatre otages ont été libérés par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM). Il s'agit du chef de file de l'opposition malienne Soumaïla Cissé<sup>11</sup>, et la Franco-Suisse, Sophie Pétronin, ainsi qu'un prêtre et un jeune Italien. En échange, 204 djihadistes auraient été libérés et [10 millions d'euros](#) auraient été payés pour leur libération.

La libération de ces quatre otages a remis au-devant de la scène la question d'engager le dialogue avec les groupes djihadistes.

---

9. Pour aller plus loin sur ce sujet : « [Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali](#) », *International Crisis Group*, Rapport Afrique n° 293, 9 novembre 2020.

10. Pour aller plus loin sur ce sujet : « [Faut-il dialoguer avec les djihadistes ?](#) », *Africa Radio*, Le grand débat, 20 octobre 2020.

11. L'ancien président de la commission de l'UEMOA avait été kidnappé le 25 mars dans le centre du pays par des hommes armés, en pleine campagne électorale. (Voir [Monitoring janvier-mars 2020](#)).

Pour rappel, une première tentative de dialogue avait été ouverte au début de l'année 2020 (voir [Monitoring janvier-mars 2020](#))<sup>12</sup>. Selon le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le [dialogue est possible](#) avec certains groupes djihadistes au Sahel mais pas avec les plus "radicaux" comme État islamique ». Le Premier ministre Moctar Ouane, a également défendu l'engagement d'un [dialogue](#) comme une « solution complémentaire » à la stratégie militaire. Si la France [rejetait](#) à l'origine toutes possibilités de dialoguer avec les groupes armés terroristes, sa position a progressivement évolué vers de [possibles négociations](#) avec des éléments des groupes djihadistes, sauf avec les directions d'Al-Qaïda et de l'EI.

### 2.3 Exactions de l'armée malienne

En réponse à l'attaque du 13 octobre ayant fait une vingtaine de victimes (voir ci-dessus), une vaste campagne anti-terroriste dans la région de Mopti a été déclenchée. Par la suite, l'armée malienne a été accusée [d'exactions graves](#). Selon l'association Tabital Pulaaku, « plus de 24 civils peuls, dont des femmes et des enfants, ont été sommairement [exécutés par les militaires maliens](#) le 22 octobre 2020 » dans la localité de Libé. L'association accuse également la milice de chasseurs Dogon, Da na Ambassagou, de vol de bétail et de pillage. La Division des droits de l'homme de la MINUSMA a ouvert une [enquête](#) et le chef d'État-major général des armées a annoncé que des [enquêtes](#) complémentaires seront menées.

Dans un rapport transmis à l'ONU mi-décembre, la Commission internationale sur le Mali établie par l'ONU a annoncé avoir recueilli « des motifs raisonnables » la portant à croire que l'armée malienne « a commis des [crimes de guerre](#) ». Plusieurs signataires de l'accord de paix, dont le Mouvement national de libération de l'Azawad et le groupe pro-gouvernemental GATIA, seraient également « responsables de crimes de guerre », tandis que la milice d'auto-défense Dan na Ambassagou est accusée de « crimes contre l'humanité ».

#### *Exactions commises au cours des manifestations du mois de juillet 2020*

La MINUSMA a rendu le [rapport](#) de son enquête faisant suite aux affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants contre le régime d'IBK au mois de juillet 2020 (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Le rapport souligne entre autres la violence utilisée par les forces gouvernementales pour réprimer les manifestants et parle « *d'exécutions sommaires et extrajudiciaires* ». L'enquête a ainsi confirmé que [14 personnes](#) (dont deux enfants) ont été tuées lors des interventions des forces de l'ordre.

### 2.4 Déploiements et opérations anti-terroristes

Une opération menée conjointement entre les différents acteurs militaires de la région de Ménaka, dont les FAMa et la Plateforme des Mouvements du 14 Juin 2014 d'Alger, surnommée « [Ménaka sans armes](#) » a été lancée fin septembre 2020. Cette initiative avait pour but [d'assurer la sécurité](#) de la ville de Ménaka : « *l'intérieur de la ville, ce sont les forces armées maliennes et leurs partenaires (MINUSMA et force Barkhane). Et l'extérieur de la ville, ce sont les mouvements armés signataires [de l'accord de paix] qui le contrôlent* ».

---

12. Pour rappel, une des demandes d'Ilyad Ag Ghali (à la tête du GSIM) était le départ de la force Barkhane de la région.

Cette mission a en partie été perçue comme un [succès](#) par les populations locales. Des [missions similaires, réalisées conjointement](#) entre la France et les FAMa, ont permis la neutralisation « d'éléments ennemis ».

### [MINUSMA](#)

Dans la semaine du 26 octobre 2020, [140 casques bleus](#), dont onze femmes venues du Burkina Faso, ont été déployés dans la Cité des Askia (Gao – Nord Mali). Au début du mois de décembre, le Royaume-Uni a annoncé [déployer trois cents soldats](#) au sein de la MINUSMA. La mission britannique, basée à Gao, sera composée de 250 soldats et d'une équipe de soutien de 50 personnes.

## **3. Société civile**

### [Liberté d'expression](#)

Le 25 décembre, MaliWeb rapportait que des [hommes armés](#) auraient fait irruption chez l'ancien Premier ministre Boubou Cissé. Le 31 décembre, ce-dernier, Ras Bath, chroniqueur radio connu pour son activisme et son franc-parler à l'égard des autorités, ainsi que quatre autres personnes dont deux hauts cadres du Trésor Public, ont été [inculpés](#) pour complot contre le gouvernement et association de malfaiteurs. Cependant, l'ancien Premier ministre, n'a pas été incarcéré, car il est « resté [introuvable](#) » selon les autorités.

### [Manifestations et grèves](#)

Le 22 octobre, le syndicat des administrateurs civils annonçait « une [grève illimitée](#) » à partir du 9 novembre. Le 28 novembre, les syndicats ont appelé à [continuer la grève illimitée](#) et ont dénoncé vivement la nomination des militaires à la tête des régions administratives. Le 11 novembre, les syndicats ont décidé de [suspendre toute négociation](#) avec le gouvernement jusqu'à l'abrogation de « *la décision illégale de nomination d'un préfet militaire à Niono* ».

Le 18 novembre, l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM), a appelé à la [grève générale](#) pour trois jours, pour faire entendre ses revendications sur le salaire des travailleurs maliens. La grève a été suivie notamment dans le secteur bancaire, les mines, ou encore les services publics des douanes, des finances et de la santé. Selon les représentants du syndicat, les autorités de transition n'ont accepté de dialoguer que trois jours avant le début de la grève, mais ces premiers échanges se sont soldés par une fin de non-recevoir. Le 14 décembre, l'UNTM a [renouvelé son appel](#) à la grève générale pour une semaine et a [rompu les négociations](#) avec le gouvernement. Ce-dernier a annoncé une vaste Conférence sociale pour le premier trimestre 2021.

## **4. Gestion des ressources naturelles**

La crise de la Covid-19 a fortement impacté les communautés pastorales au Mali. Selon l'ONG *Vétérinaires sans frontières*, si l'insécurité les empêche d'accéder aux pâturages et points d'eau avec leur bétail, certaines mesures sanitaires les empêchent [d'écouler leur production](#) (notamment le lait et la viande).

Boubakar Cissé, coordinateur du *Conseil Régional des Unions du Sahel*, a souligné que les communautés pastorales de la région du Liptako-Gourma n'ont reçu aucune compensation pour leur perte de revenus. Pourtant, revaloriser l'économie pastorale est essentiel selon lui pour éviter que les jeunes ne basculent dans le djihadisme.

## E. Niger

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Premières candidatures à l'élection présidentielle du 27 décembre 2020, dont celle de l'ancien militaire, Salou Djibo. Formation d'une coalition de l'opposition nommée CAP21.
- Détournement de fonds publics dans le secteur de la Défense : *Amnesty International* s'inquiète des répercussions sur les droits humains au Niger.
- Les attaques terroristes se sont multipliées dans le pays, notamment dans la région de Diffa (sud-est Niger). Accusations d'exécutions sommaires de civils par l'armée nigérienne à Inates.

### 1. Politique

#### *Élections municipales du 13 décembre 2020*

Les premières élections municipales depuis 2004 se sont tenues le 13 décembre sur l'ensemble du territoire nigérien (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). [25 800 bureaux de vote](#) étaient ouverts par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour ces élections. Selon le journal *Niamey et les 2 jours*, [quelques irrégularités](#) ont été signalées mais les élections se sont globalement déroulées dans le calme sur toute l'étendue du territoire national. La presse a rapporté une [forte mobilisation de la population](#), comme à Agadez. Pour l'ONG *Tournons la Page*, si la mobilisation citoyenne était au rendez-vous, [l'insécurité](#) a empêché certains bureaux de vote d'ouvrir et certains problèmes logistiques ont été soulevés.

Le parti au pouvoir (PNDS) a [remporté la majorité](#) des sièges de conseillers électoraux avec 1 799 sièges sur les 4 246. En deuxième position, le parti du Mouvement national la société de développement (MNSD-Nassara) remporte 358 sièges, et le parti du principal opposant, Hama Amadou, obtient 268 sièges.

#### *Préparatifs des scrutins présidentiels et législatifs du 27 décembre 2020*

Si l'initiative du président du Niger, Mahamoud Issoufou, de ne pas se [présenter à l'élection présidentielle](#) du 27 décembre 2020 a été saluée par la communauté internationale, le journal *Jeune Afrique* rappelait que son régime a régulièrement « *eu recours à des détentions et des arrestations arbitraires pour [réduire au silence](#) les membres de l'opposition politique et de la société civile* ». C'est le ministre de l'Intérieur, Mohamed Bazoum<sup>13</sup> qui a été investi candidat pour le parti au pouvoir, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS).

---

13. Chef de la diplomatie de 2011 à 2015 puis ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique entre avril 2016 et juin 2020.

Ce-dernier a affirmé que sa politique « *serait dans la [continuité](#) du travail entrepris par le président Issoufou* ». À la fin du mois de novembre, Bazoum pouvait compter sur le soutien de [45 autres partis politiques](#) du pays qui appelaient à voter pour lui dès le premier tour.

Au total, la cour constitutionnelle nigérienne a [validé 30 candidatures](#) sur les 41 déposées (15 candidatures avaient été validées en 2016). Parmi elles, on retrouve notamment celle de l'ex-chef de la junte militaire Salou Djibo (voir [Monitoring juin-août 2020](#)), l'ancien président [Mahamane Ousmane](#)<sup>14</sup> et Seini Oumarou, ancien Premier ministre (2007-2009). Parmi les candidatures rejetées figure celle du principal candidat de l'opposition, Hama Amadou, en raison de sa condamnation en 2017 pour recel d'enfants (voir [Monitoring avril-juin 2019](#)). Cependant, son parti a [appelé à voter](#) pour Mahamane Ousmane. Concernant les élections législatives, [359 candidats](#) sont enregistrés.

Malgré la signature de [la déclaration commune](#) pour la bonne tenue des élections présidentielles par certains partis, une [mission préélectorale](#) de la CEDEAO et de l'UA début décembre a souligné le « *persistance d'un climat de méfiance entre les principaux acteurs au processus électoral* ». À l'instar du Burkina Faso, l'insécurité au Niger était un défi important pour organiser les élections présidentielles et législatives. Selon Rinaldo Depagne et Ibrahim Yahaya Ibrahim (ICG), « *l'enrôlement électoral a piétiné dans les zones du Niger frontalières avec le Mali et le Burkina Faso, où les djihadistes ont une forte présence. Des agents d'enrôlement ont été pris pour cibles par des djihadistes, qui ont menacé tous ceux qui oseraient prendre part au vote* ».

Le 24 novembre, l'ancien président du Niger, de 1999 à 2010, [Mamadou Tandja](#) est décédé. Un deuil de trois jours a été décrété et de nombreux Nigériens se sont [recueillis](#) devant sa demeure à Niamey.

### [Résultats des élections présidentielles et législatives](#)

[7,4 millions d'électeurs](#) ont voté aux élections présidentielles et législatives du 27 décembre, qui représentent la [première transition démocratique](#) pour le Niger depuis l'indépendance du pays en 1960. [7 000 observateurs](#) ont été déployés sur tout le territoire national, dont 90 [observateurs](#) de la CEDEAO. Des organisations de la société civile comme l'ONG *Tournons la page*, avaient également formé de nombreux [observateurs](#). Les [déplacés internes](#), notamment dans la région de Diffa, ont été en mesure de voter grâce « *à des bureaux de vote prévus pour les personnes qui ne sont pas dans leurs localités d'origine* ». Aucun incident important n'a été répertorié par la CENI, mais [quelques irrégularités](#), telles que le manque de matériel électoral dans certains bureaux, ont été relevées par l'OPELE, l'organisation des observateurs électoraux de la société civile nigérienne.

---

14. Mahamane Ousmane a été le premier président de la République élu démocratiquement en 1993 avant d'être renversé par un coup d'État en 1996. Il est arrivé quatrième à la présidentielle de 2016 avec 6 % des voix.



Le 2 janvier, la CENI a proclamé les [résultats](#) du premier tour de l'élection présidentielle : les candidats Mohammed Bazoum et Mahamane Ousmane sont qualifiés pour le second tour, qui se tiendra le 20 février prochain.

Les deux candidats ont respectivement obtenu 39 % et 17 % des suffrages. Salou Djibo recueille moins de 3 % des suffrages et l'ancien Premier ministre, Seini Oumarou, a obtenu 8,95 % des voix. Le taux de participation s'élève à 69 %, un taux relativement similaire à celui enregistré en 2016 (66,75 %).

### *Covid-19*

Le 13 novembre, de [nouvelles mesures](#) dans le cadre de la lutte contre une deuxième vague de Covid-19 ont été annoncées par le ministère de la santé nigérienne. En effet, après plusieurs mois durant lesquels le Niger n'avait enregistré aucun nouveau cas, le pays a connu un [regain de l'épidémie](#) à partir du mois de novembre. Le gouvernement nigérien a annoncé la [fermeture des établissements scolaires](#) du 17 décembre 2020 au 1er janvier 2021. Le gouvernement nigérien a également annoncé avoir [débloqué 70 milliards FCFA](#) (106 millions EUR) pour la campagne de vaccination au Niger.

## **2. Sécurité (voir aussi chapitres II et III)**

### *Attaques de groupes armés terroristes*

La région de Tillabéry (Sud-Ouest) a été le théâtre de plusieurs attaques ce trimestre. Le 11 novembre, des individus armés ont pris en otage le village de Chinagodar, ont [assassiné l'imam](#) Abarchi Chamsou et agressé une quinzaine de personnes. Quelques jours avant l'élection présidentielle, le 25 décembre, [sept militaires sont décédés](#) dans une embuscade menée par des groupes armés.

Dans la région de Diffa, une zone particulièrement touchée par les attaques de groupes armés (voir [Monitoring juin-août 2020](#)), une attaque, revendiquée par Boko Haram et intervenant dans le contexte des élections municipales, a fait 34 morts, dont 7 femmes et deux enfants. [800 maisons ont également été incendiées](#), délogeant ainsi près de 4 000 ménages.

Dans la semaine du 1<sup>er</sup> décembre, des groupes armés ont [attaqué le camp de base](#) des agents des forêts et de la faune et l'armée nigérienne dans la zone frontalière avec le Burkina Faso et le Bénin. L'attaque a fait deux morts parmi les agents des forêts et faunes, 2 soldats sont portés disparus et 3 autres personnes auraient été blessées.

### *Exactions extra-judiciaires des Forces de sécurité (FDS)*

Au cours de l'année 2020, les forces de Défense et de Sécurité nigérienne ont été accusées à plusieurs reprises d'exécutions sommaires de civils (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Le 28 octobre, l'ambassadeur des États-Unis au Niger, a déclaré que son pays demandait [une enquête sur les violations](#) présumées des droits humains par les Forces de Défense et de Sécurité du Niger, dans l'accomplissement de leurs missions.

## Renforcement de l'armée nigérienne

À la fin du mois de novembre, le ministre de la Défense nationale, Issoufou Katembe, a annoncé que les [effectifs de l'armée nigérienne](#) doubleront en cinq ans et passeront de 25 000 à 50 000. Le ministre a également prévu de multiplier les centres d'instruction militaire et la création d'écoles de formation d'officiers et de sous-officiers.

Les efforts des dirigeants politiques du Niger pour améliorer le professionnalisme et les performances des forces de défense et de sécurité intérieure avaient déjà été soulignés au début du trimestre dans un [rapport](#) publié par le *Council on Foreign Relations*.

### 3. Gestion des ressources naturelles

Le Niger aurait tiré du secteur du pétrole des recettes de l'ordre de [818 milliards FCFA](#) (1 247 millions EUR) auxquelles s'ajoutent 117 milliards FCFA (178 millions EUR) de « réalisations sociétales », a annoncé le Directeur général des hydrocarbures au ministère du Pétrole. À l'horizon 2022, dans le cadre de la nouvelle phase d'exploitation, le pétrole sera le principal levier de l'économie, contribuant à « 24 % pour le PIB, 45 % des recettes fiscales, 68 % des exportations et 8 à 12 % des emplois salariés formels au Niger »

## F. Sénégal

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Reprise du dialogue national
- Le Sénégal salué pour sa capacité à faire face au coronavirus.
- Le projet de reforestation « Tolou Keur » est lancé.

### 1. Politique et gouvernance

Le 28 octobre 2020, le président sénégalais Macky Sall [a dissous](#) son gouvernement de 32 membres en place depuis 18 mois, sans en expliquer les raisons, annonçant des « *changements en profondeur* ». Le [nouveau gouvernement](#) est notamment composé de membres de l'opposition du Parti démocratique sénégalais, dont Idrissa Seck<sup>15</sup>, à la présidence du Conseil économique social et environnemental (CESE). Toutefois, certaines personnalités conservent leur position : Sidiki Kaba demeure ainsi ministre des Forces armées. Le nouveau gouvernement est également constitué d'un nouveau [ministère de l'Artisanat et de la Transformation du secteur informel](#), afin de renforcer le développement national dans le contexte post Covid-19.

Le Sénégal a été largement salué pour sa [gestion de la pandémie](#) de coronavirus (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Entre autres, le travail de l'Institut Pasteur de Dakar a été identifié comme clé pour permettre des tests gratuits aux personnes présentant des symptômes<sup>16</sup>.

---

15. Idrissa Seck a été le principal opposant de Macky Sall à l'élection présidentielle de 2019, où il avait obtenu 20,51 % des voix (voir [Monitoring janvier-mars 2019](#)).

16. Voir : Amandine Dusoulier, « [La Covid-19 en Afrique de l'Ouest : une gestion aux multiples facettes](#) », *Éclairage du GRIP*, 16 juin 2020, Bruxelles.

Si le Sénégal semblait à première vue épargné par une [deuxième vague épidémique](#), certaines [mesures préventives](#), concernant notamment les restaurants et les bars de la région de Dakar (fermeture à 23h), ont été décidées dès le 12 décembre. D'après le ministre de la Santé, la [campagne de vaccination](#) anti-Covid devrait commencer au début de l'année 2021.

## 2. Migration : nouvelles routes migratoires via les Canaries

Le 6 octobre, les autorités sénégalaises, accompagnées d'un bateau de patrouille espagnole de FRONTEX, ont arrêté [186 migrants](#) qui se dirigeaient vers les îles Canaries. Selon les ONG travaillant avec les migrants dans cette région, depuis que l'UE a coupé les routes nord du Maroc et de la Libye, l'immigration illégale vers les Canaries a été multipliée par six.

Le 31 octobre, l'explosion d'une pirogue au large de Saint-Louis aurait provoqué la mort de 140 migrants, le naufrage le plus meurtrier de l'année 2020 selon l'OIM. Ce bilan est [contesté par le Sénégal](#), qui parle d'une dizaine de morts. D'après l'ONG *Alarm Phone*, les naufrages de pirogues ont causé la mort de [480 personnes](#) en octobre 2020 entre le Sénégal et les îles Canaries.

La multiplication des naufrages et le manque de réponse de la part du gouvernement pour faire face aux départs de la jeunesse a provoqué la colère de la société civile sénégalaise. Plusieurs [manifestations](#) ont été organisées pour protester contre les décès de jeunes sénégalais, qui immigrent principalement pour des [raisons économiques](#) mais aussi sociales. Selon *Afrobarometer*, « la [recherche d'emploi](#) est la principale motivation des jeunes qui pensent à émigrer, suivie par les difficultés économiques ». En décembre, [la justice](#) sénégalaise a condamné certains parents pour avoir « *collaboré avec des passeurs* ».

## 3. Gestion des ressources naturelles

### *Pêche au large des côtes sénégalaises*<sup>17</sup>

Un nouveau [rapport de Greenpeace](#) sur la pêche illégale au large des côtes sénégalaises dénonce la surpêche par des navires de pêche étrangers européens mais aussi asiatiques. Le rapport souligne également la mauvaise gestion des ressources halieutiques de la part du gouvernement sénégalais et des pays voisins, qui ne permet pas la continuité des ressources marines sur le long-terme. *Greenpeace* attire notamment l'attention sur les attributions [non transparentes des licences](#), la pêche industrielle dissimulée et les « sociétés écrans sénégalaises » utilisées par les navires étrangers pour pêcher dans les eaux du Sénégal.

Un [accord](#) entre l'UE et le Sénégal signé au mois de novembre 2020, autorisant des navires européens de pêcher au moins 10 000 tonnes de thon et 1 750 tonnes de merlu noir par an pour une contrepartie financière de 15 millions EUR (10 milliards FCFA) sur cinq ans a fait vivement polémique. Selon la Délégation de l'Union européenne à Dakar, « *les quotas de pêche alloués par le Sénégal aux bateaux européens correspondent à une ressource non ciblée par les pêcheurs sénégalais* ».

---

17. Voir : Pauline Guibbaud, « [Pêche illicite : quel avenir pour l'Afrique de l'Ouest?](#) », *Note d'Analyse du GRIP*, 4 août 2014, Bruxelles.

## *Le Sénégal publie son 7<sup>e</sup> rapport ITIE*

Selon le [rapport](#) de l'Initiative pour la transparence dans les Industries extractives publié le 20 décembre portant sur l'année 2019, le total des revenus générés par le secteur extractif au Sénégal a enregistré une hausse de 29 % par rapport à l'exercice 2018. La part affectée aux paiements sociaux et environnementaux est passée de 1,64 % à 2,45 % en 2019.

## II. THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES

Le 25 novembre, Paul Buyoya a [démissionné de ses fonctions](#) de Haut Représentant de l'Union africaine au Mali et Sahel<sup>18</sup>. Le 18 décembre, ce-dernier est décédé de la Covid-19.

### A. Crise humanitaire au Sahel

Le 20 octobre 2020, les Nations unies ont recueilli plus de [1,7 milliard USD](#) de promesses de dons pour financer les efforts d'aide au Burkina Faso, au Mali et au Niger pour le reste de l'année 2020 et pour l'année 2021. Un [rapport](#) de l'ONU paru en décembre 2020 alertait en effet sur la situation humanitaire dans la région : 13 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, principalement au Mali (6,8 millions) et au Niger (3,7 millions). En outre, la région traverse « *l'une des plus graves [crises alimentaires](#) de ces dernières décennies* ». Un [rapport](#) de l'OCDE alertait notamment sur la situation alimentaire préoccupante du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le Burkina Faso est l'un des pays les plus touchés par la crise alimentaire au Sahel (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire aiguë dans le pays est passé de 2,2 millions à 3,4 millions dans la deuxième moitié de l'année 2020.

Selon un [rapport](#) de l'UNHCR (agence des Nations unies pour les réfugiés), le Sahel comptait 3 530 175 déplacés internes à la fin du mois de septembre 2020, notamment à cause de l'insécurité et des aléas climatiques, et leur situation s'est particulièrement dégradée en 2020 notamment avec la [crise de la Covid-19](#) (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). En outre, le Sahel connaît depuis le début de l'été de nombreuses [inondations](#) et environ 2,1 millions de personnes ont été impactées cette année, un nombre qui a presque doublé par rapport à l'année 2019. Au début du mois d'octobre, l'UNHCR a lancé le *Processus de Bamako*, une plateforme intergouvernementale pour [renforcer la coordination](#) entre les acteurs de la sécurité et de l'aide humanitaire et assurer l'accès, la protection et l'assistance humanitaire aux populations et aux migrants.

D'après un [rapport](#) de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), les civils et réfugiés au Sahel sont les plus touchés par les mines et les engins explosifs improvisés (EEI). Plus spécifiquement, le Mali et le Burkina Faso sont deux pays particulièrement touchés par les EEI (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Le Mali est le deuxième pays le plus touché au monde par les engins explosifs improvisés, avec 345 victimes en 2019. Le 28 décembre, trois soldats français sont [décédés](#) « *atteints par un engin explosif improvisé* » alors qu'ils participaient à une opération dans la région de Mopti.

---

18. L'ancien président burundais souhaitait se consacrer davantage à sa défense contre sa condamnation à la prison à perpétuité au Burundi pour l'assassinat de son prédécesseur Melchior Ndadaye.

## B. Lutte anti-Covid-19

Selon John Nkengasong, directeur du CDC Afrique, le [vaccin](#) contre la Covid-19 ne sera pas disponible avant le deuxième semestre 2021. La société civile semble également [réservée](#) à l'idée de se faire vacciner. Au Sénégal, ou au Burkina Faso, entre 6 et 7 personnes sur 10 affirment qu'elles n'accepteraient pas le vaccin anti-Covid-19 si on le leur proposait. La Directrice de la région Afrique de l'OMS a appelé les gouvernements à [préparer](#) activement « *des plans de coordination nationale solides et complets* », à « *s'adresser aux communautés et à être attentifs à leurs préoccupations* ». Pour l'instant, le [coût du déploiement](#) du vaccin sur le continent est évalué à environ 5,7 milliards de dollars.

## C. Gouvernance : Index Mo Ibrahim 2019

Les libertés civiles et les normes démocratiques enregistrent [un net recul](#) en Afrique de l'Ouest francophone selon CIVICUS. L'organisation dénonce principalement des présidents contournant les limites de mandat et muselant les militants prodémocratie et les opposants.

Le 16 novembre, la fondation *Mo Ibrahim* a dévoilé son [index de la bonne gouvernance](#) en Afrique pour l'année 2019. Pour la première fois depuis 2010, la bonne gouvernance en Afrique s'est dégradée de 0,2 point. Cette récente baisse est due à la détérioration des performances dans trois des quatre catégories de l'indice Mo Ibrahim : Participation, Droits et inclusion, Sécurité et État de droit et Développement humain. En ce qui concerne les pays du Sahel, seule la Côte d'Ivoire a réussi à progresser dans les quatre catégories pour l'année 2019. Le Sénégal figure dans les 10 pays du continent (9<sup>e</sup> place) avec la meilleure gouvernance, le Burkina Faso, le Mali et le Niger se maintiennent en milieu de classement (respectivement, 17<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> sur 54 pays). La Guinée quant à elle figure parmi les derniers pays du classement : 39<sup>e</sup>.

## III. TERRORISME ET PIRATERIE

### A. Terrorisme et coopération anti-terroriste au Sahel

L'année 2020 a été la plus [meurtrière](#) en matière de violence commise par les militants islamistes au Sahel avec environ 4 250 décès, ce qui représente une augmentation de 60 % par rapport à 2019. Le [rapport](#) *Global Terrorism Index 2020* souligne que sept des dix pays où le nombre d'attaques terroristes ont le plus augmenté se trouvent en Afrique sub-saharienne. On retrouve notamment le Mali (11<sup>e</sup> pays le plus touché par le terrorisme en 2019), le Burkina Faso (12<sup>e</sup>) et le Niger (24<sup>e</sup>).

Selon un communiqué de l'envoyé spécial des Etats-Unis auprès de la Coalition internationale contre l'Etat islamique le 10 novembre, les Etats-Unis vont [allouer plus de 30 millions](#) USD (25 millions EUR) supplémentaires afin d'appuyer la lutte antiterroriste en Afrique de l'Ouest et au Sahel en 2021. Les [premiers axes de soutien](#) discutés portaient entre autres sur le renforcement de la surveillance des frontières et l'aide à la collecte de données pour soutenir les procédures judiciaires et lutter contre les réseaux de financement des groupes liés à l'EI. La Chine a également réaffirmé son [soutien à la lutte anti-terroriste](#) au Sahel et a annoncé mettre en œuvre une aide de 45 millions USD (37 millions EUR).

Le 22 décembre, Interpol et l'ONU ont annoncé avoir [saisi une grande quantité d'armes à feu](#) et de munitions, ainsi que 60 000 litres de carburants destinés à alimenter les réseaux d'Al-Qaïda dans la région du Sahel.

### *Force Barkhane*

Au début du mois de novembre, la ministre Florence Parly a annoncé « *un coup significatif* » porté au groupe terroriste affilié à Al-Qaïda, avec des frappes conduites sur un groupe circulant à motos, à l'aide de drones armés, de chasseurs Mirage 2000, d'hélicoptères et de « *plusieurs dizaines de commandos au sol* ». « Une [soixantaine de combattants](#) ont été « *neutralisés* » selon l'état-major. Le 13 novembre, [une trentaine de djihadistes](#) ont également été tués par l'armée française, dans la région de Mopti (centre Mali). Le 11 novembre, la France a annoncé la [neutralisation de Bah Ag Moussa](#), décrit comme le chef militaire de l'organisation du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM). Pour Caroline Roussy, chercheuse à l'IRIS, « *si la mort de ce chef est significative, à moyen et long terme, cela ne change pas la donne sur le terrain car les troupes françaises doivent faire face à un ennemi aux contours de plus en plus flou* ».

Au début du mois d'octobre, le chef d'État-Major des armées françaises, le général Lecointre, avait annoncé une [opération plus globale](#) conjointement avec les Maliens et les Nigériens. L'[opération « Bourrasque »](#) a engagé environ 3 000 Français. Dans une interview à *Maliactu.net*, le général Alain Vidal a affirmé que le bilan a été très satisfaisant, « *l'EIGS ayant été fortement désorganisé* ». L'opération a également permis « *la montée en puissance de la force Takuba* ».

Selon différentes sources, la France [prévoit de réduire le nombre de militaires](#) déployés, à la faveur de l'arrivée prévue de renforts européens. Outre l'opération Takuba, la Belgique a par exemple entamé l'étude d'un [déploiement d'une compagnie de combat](#), composée de 250 militaires au Mali à partir d'octobre 2021 au sein de l'opération Barkhane.

### *Taskforce Takuba*

Fin septembre 2020, les deux sections de soldats maliens entraînés par les forces spéciales françaises et estoniennes de la Taskforce Takuba ont réalisé leur [première mission opérationnelle conjointe](#). Pour rappel, les premiers contingents de la force européenne Takuba –une centaine de soldats estoniens et français– étaient arrivés au Mali le 15 juillet 2020 (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Le 27 octobre, la Chambre des députés tchèque a approuvé le déploiement de troupes tchèques au sein de la Taskforce Takuba. Cet engagement est prévu jusqu'au 31 décembre 2022 et [60 militaires](#) tchèques seront prochainement déployés au Mali. [150 Suédois](#) devraient également rejoindre la Taskforce Takuba au début de l'année 2021. Cependant, les Suédois [n'accompagneront pas](#) les FAMa sur le terrain mais « *assureront des missions de réaction rapide, en appui des unités déployées au sol*. » Pour rappel, l'Italie a également autorisé l'envoi de 200 hommes, sans préciser leur date d'arrivée sur le terrain (voir [Monitoring juin-août 2020](#)). Fin novembre 2020, [la Grèce](#) a également fait savoir qu'elle serait prête à s'engager auprès de la taskforce Takuba : « *la mission grecque sera de petite taille et impliquera du personnel des forces spéciales.* »

## Autres missions de l'Union européenne

Le 30 septembre, le Conseil de l'Union européenne a [renouvelé le mandat](#) de la mission civile EUCAP Sahel Niger jusqu'au 30 septembre 2022. La mission prévoit notamment le renforcement des capacités de ses partenaires dans la « région des trois frontières », ainsi que le long de la frontière avec le Nigéria.

Le 13 octobre dernier, le feu vert pour le [redéploiement](#) du personnel et la reprise des activités de la mission EUTM Mali a aussi été donné. Dès janvier 2021, la mission devrait atteindre, dans le cadre de son nouveau mandat, plus de mille personnes, et devrait étendre ses activités géographiquement dans plusieurs zones du Mali.

Le 7 novembre, le Groupe d'action rapide de surveillance et d'intervention au Sahel, le GAR-SI Sahel, une initiative financée à hauteur de 71,6 millions EUR par l'Union européenne pour former des unités spéciales d'intervention rapide capables de lutter contre le terrorisme et le crime organisé dans la région, aurait neutralisé [113 terroristes](#).

## G5 Sahel

Dans une interview à RFI, le général Nigérien Oumarou Namata, [commandant de la force conjointe](#), a annoncé « attendre le huitième bataillon tchadien ». En effet, le 6 octobre, le Tchad avait annoncé la [mobilisation d'un deuxième contingent](#) militaire pour renforcer la force conjointe. Si la force conjointe manque de « capacités de renseignement », et souffre de [problèmes logistiques](#), elle a pour autant réussi à « déstabiliser l'EIGS dans sa zone de prédilection, le Liptako-Gourma ». Le commandant a également réaffirmé l'importance de Barkhane dans la région et a souligné les efforts de collaboration entre les deux unités : « nous avons constitué des groupes de combat mixtes Barkhane/Force conjointe, ce qui auparavant ne s'était jamais produit ».

## B. Piraterie dans le golfe de Guinée

Dans la nuit du 29 au 30 novembre, quatre marins philippins, roumains et russes ont été [enlevés](#) d'un pétrolier. C'est le [24<sup>e</sup> enlèvement confirmé](#) dans les eaux du golfe de Guinée en 2020. Les chiffres du Bureau maritime international montrent que le nombre d'enlèvements signalés dans le golfe de Guinée, par rapport à la même période en 2019 [a augmenté de 40 %](#). Sur les 85 marins enlevés sur leurs navires et détenus contre rançon depuis le début de l'année 2020, 80 ont été capturés dans le golfe de Guinée. En outre, le rapport souligne que deux navires de pêche ont été détournés, tous deux dans le golfe de Guinée.

\* \* \*

## L'auteure

*Ce monitoring trimestriel a été réalisé par Claire Zutterling, assistante de recherche au GRIP, sous la direction de Claire Kupper chargée de recherche dans la section « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».*



## IV. Pour aller plus loin :

### A. Sécurité

Foucher Vincent, [Les franchises de l'Etat islamique en Afrique : les leçons du lac Tchad](#), *International Crisis Group*, octobre 2020.

OCDE/CSAO, [Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest](#), *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*, novembre 2020.

Eizenga Daniel et Williams Wendy, [The puzzle of JNIM and Militant Islamist Groups in the Sahel](#), *Centre d'études stratégiques de l'Afrique*, décembre 2020.

[Guerre au Sahel: l'ombre du califat](#), *France 24*, novembre 2020.

Kupper Claire et Young Liza, [Opérations de paix et protection des enfants : transformer l'alerte rapide en alerte précoce](#), *Observatoire Boutros Ghali du maintien de la paix*, décembre 2020.

[Peace and security council report](#), *Institute for Security Studies*, octobre 2020.

[Armed forces in the Sahel face challenges of transparency and corruption](#), *Ideas for Development*, 8 octobre 2020.

Nowak Matthias, Sollazzo Roberto, [Trafficking and Smuggling in the Burkina Faso-Côte d'Ivoire-Mali region](#), *Small Arms Survey*, octobre 2020.

Nsaiba Henri, [Mali: any end to the storm](#), *Aclad*, décembre 2020.

Raineri Luca, [Sahel climate conflict: When fighting climate change fuel terrorisms](#), *Institute for security studies*, novembre 2020.

Reva Denys, « [Maritime cyber security: Getting Africa ready](#) », *Institute for Security Studies*, octobre 2020.

Sharife Khadija *et al.*, [How Semlex and Gunvor armed the Ivorian Civil War](#), *OCCRP*, 22 octobre 2020.

Schmauder Anna, Soto-Mayor Guillaume, Ghoxo Delina, [Strategic missteps: Learning from a failed EU strategy](#), novembre 2020. [Version en français](#)

### B. Migration

Claes Johannes, Schmauder Anna, [When the dust settles](#), *The Clingendael Institute*, CRU Report, octobre 2020.

SHRYOCK RICCI, « [What's driving the deadly migration from Senegal to the Canary Islands?](#) », *The New Humanitarian*, 7 décembre 2020.

« Algérie : [Des migrants et demandeurs d'asile forcés à quitter le pays](#) », *Human Rights Watch*, 9 octobre 2020.

### C. Société

[Afrique : la liberté de la presse à l'épreuve de la pandémie en 2020](#), *Reporters sans frontières*, 27 novembre 2020.

[Youth, Peace and Security Challenges in The Sahel](#), *Peace Research Institute Oslo – UNFPA*.

[The Grave situation for children affected by conflict and fragility in the central Sahel](#), *World Vision*, octobre 2020.

### D. Économie

[Africa's Pulse : bâtir de véritables politiques de relance économique post-Covid-19 en Afrique subsaharienne](#), *World Bank*.